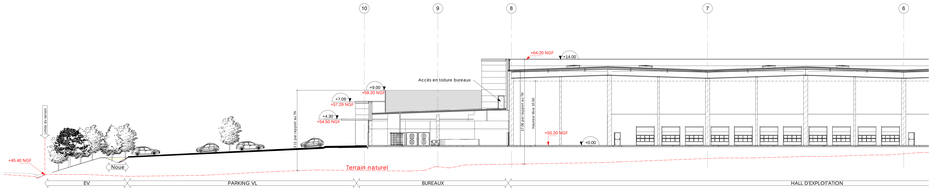

1 ***Coupe longitudinale extrait gauche***
Ech : 1 : 200

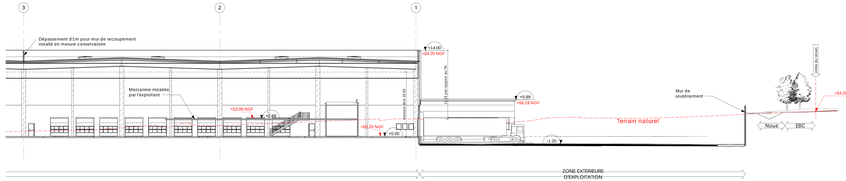

extrait droit

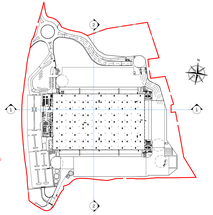

PLAN DE REPERAGE DES COUPES

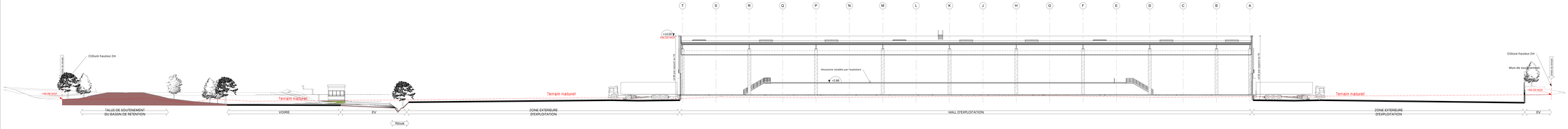

2 ***Coupe transversale***
Ech : 1 : 200

Propriété intellectuelle :
L'article L111-1 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte – , jouit sur l'œuvre abusive, du seul fait de la création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit de propriété comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral et des attributs d'ordre patrimonial.
L'article L331-1 du Code de Propriété Intellectuelle dispose que « Les droits de l'architecte relatifs au plans architectural d'un bâtiment et à la bonne et fidèle réalisation de l'ouvrage sont protégés par les dispositions du présent code ».

Responsabilité de l'architecte :
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Cruser des elements d autoclave d atmosphere
Les éléments d'autoclave d'atmosphère cruser dans le cadre d'un dossier de demandes d'autoclave d'atmosphère pourrée de cuvelages décrépissés présentés dans ce mémoire, permet d'assurer, ce non-sens dans un cadre réglementaire et ne saurions engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'en feraient les entreprises.

Cruser d ouvert d effet d ecrasement de pierres.
Les éléments d'autoclave d'atmosphère cruser dans le cadre d'un dossier de demandes d'autoclave d'atmosphère pourrée de cuvelages décrépissés présentés dans ce mémoire, permet d'assurer, ce non-sens dans un cadre réglementaire et ne saurions engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'en feraient les entreprises.

NO.	MODIFICATIONS	DATE	AUTEUR

ARGAN FOURNES
Construction d'un centre de tri
Pôle économique Fournes
La Pace Nord - RD 102 FOURNES 30210

DEMANDEUR : ARGAN ARGAN FONCIERE 1 RUE DE LA PAIX 92200 NEUILLY-SUR-SEINE T: 01 47 47 06 46	**ARCHITECTE :** A26 ARCHITECTURES A.26.GL 165 Ms. RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS T: 01 56 54 22 00	
BET THEMATIQUE : ARC 165 Ms. Rue de Vaugirard 75015 Paris T: 01 56 54 22 00	**PAYSAGISTE :** GAUCHEZ PAYAT 18 Rue Vignon 75009 Paris T: 01 42 74 05 52	

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DES COUPES

ECHELLE :	DATE :	FORMAT :	
Comme indiqué	31/10/2018	A1+5	PC3

1620 . PC . - . A26GL . ARC . ENT . CPE . TN .